

L'Etat ne veut plus subventionner le lycée Averroès, enfin !!

écrit par Jacques Lenormand | 19 octobre 2023





Non au financement de l'islam en France !

**NON à de nouvelles constructions musulmanes en France. NON
au financement de l'islam en France.**

Quelques avancées sur le front.

Une dépêche de l'agence de Presse AFP, dont se sont fait l'écho Le Point et le Figaro Etudiant du 18/10 sous le titre « **Pourquoi l'État veut arrêter de subventionner le lycée musulman Averroès** » nous apprend que le préfet du Nord a fait préparer une décision devant mettre fin au contrat entre l'Etat et le lycée Averroès de Lille. Une «*commission de concertation pour l'enseignement privé*» se réunira le 27 novembre prochain. Et le préfet George-François Leclerc prendra alors la décision au nom de l'Etat.

«*J'envisage de résilier le contrat d'association qui lie le lycée Averroès de Lille à l'État*», a-t-il écrit aux responsables de l'association Averroès qui gère les établissements scolaires musulmans de Lille. Ces

établissements ont été judicieusement placés sous l'appellation d'Averroès, ce philosophe arabe andalou du 12^{ème} siècle...en réalité si peu musulman que ses écrits furent brûlés par ses contemporains et qu'il fut exilé parce que philosophe, donc raisonneur au lieu de se contenter d'être récitateur ! Mais la récup, le recel et les faux ne font pas peur aux spécialistes de la propagande islamique !

Merci, Sarko !

Ce lycée a été ouvert en 2003 (merci aussi, les socialistes de Lille !) et, en **2008**, il est devenu le premier lycée musulman sous contrat d'association avec l'Etat français.

En 2008, le président de notre pays était un certain Nicolas Sarkösy de Nagy-Bocsa, dit Nicolas Sarkosy, le même qui, lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, crut bon de fonder en 2003 le Conseil Français du Culte Musulman (CFCM). Funeste léchage de babouches, au lieu de se montrer un peu plus lucide et courageux face à l'islam en conquête de la France.

Ce lycée, dont la création et la reconnaissance officielle par l'Etat avaient requinqué les espoirs des conquérants disséminés sur toute la France et leur avaient également indiqué comment procéder pour niquer les kouffars grâce à leurs propres lois, et dans leur propre pays, a (donc) un succès fou. Il est devenu le plus grand établissement scolaire musulman de notre pays. L'excellence de ses résultats scolaires et académiques le classe régulièrement parmi les meilleurs établissements scolaires de la Région Hauts de France. Pour un jour diriger la France, devenez les meilleurs, petits musulmans !

En 2023, il accueille 450 lycéens des deux sexes, mais pas en classes mixtes, quand même ! Le collège attenant, qui profite de la renommée du lycée et croît sous sa protection, n'est pas, lui, sous contrat, ce qui lui permet d'être

encore moins regardant quant à la laïcité.

Au moins deux motifs d'attention ont été précisés à la Commission : «la traçabilité du financement» du lycée et «le problème de fond suscité par un cours d'éthique musulmane».

En effet, si les résultats scolaires de ce lycée sont indiscutablement excellents (mais n'oublions pas que les niveaux scolaires d'aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec ceux d'il y a 20 et 30 ans, et que le bac doit être distribué à tout lycéen ou presque, par souci d'égalité et de ne pas discriminer !) quelques détails ont fait tousser les inspecteurs et les rapporteurs de la Chambre régionale des comptes lors de leur inspection de mai dernier.

Ces derniers, ou tatillons ou islamophobes, on l'ignore à ce stade des événements, ont trouvé curieux que les généreux donateurs privés qui permettaient au lycée de vivre avec aisance, étaient presque tous anonymes. Ils ont donc demandé à l'institution de « *fiabiliser* » ces financements et d'indiquer en clair les identités de ces mécènes.

Autre curiosité relevée, l'indication aux élèves de seconde d'un ouvrage fort instructif traitant de « *l'éthique musulmane* » qui enseigne l'ensemble des règles à suivre... non pas pour être une bonne Française, un bon Français, mais une bonne musulmane, un bon musulman. Les lycéens y apprennent, entre autres gracieusetés, que l'apostasie (abandon de l'islam) est punie de mort. Mais aussi que la loi divine, la sharia, la loi musulmane, prédomine sur toute autre loi (donc sur les lois actuelles de la République).

De plus, les rapporteurs des résultats de l'inspection se sont permis d'insinuer qu'ils sentaient comme une « *étroite proximité* », depuis la création même de l'établissement il y a 20 ans, entre l'association Averroès qui gère le lycée et l'association « Musulmans de France » (ex Union des

Organisations Islamiques de France, UOIF). Ce qui sent le fagot.

Radins de kouffars ! Vivement le rétablissement de la djizia, la taxe due par les dhimmis !

En 2020 déjà, grâce à la vigilance et au courage d'élus LR de la Région Hauts-De-France, 500.000 euros de subventions de l'Etat, prévus pour ce lycée, avaient été bloqués (jusqu'à ce que le Tribunal administratif de Lille enjoigne au Conseil régional de les verser). Les élus avaient eu la puce à l'oreille en prenant connaissance des informations contenues dans le livre «*Qatar Papers*» de Georges Malbrunot et Christian Chesnot faisant état «*de financements étrangers*» de cet établissement lillois. Le lycée avait alors admis avoir reçu un don d'un fonds non gouvernemental qatari, tout en soulignant que cela n'était pas illégal.

Cet argent venant du Qatar n'est pas illégal, non, hélas ! mais comme il est destiné à doper l'islam du Nord est-il bien moral et bien pensé pour les intérêts de la France et des Français ? Heu...

Toujours est-il que le préfet de la Région Hauts-De-France souhaite mettre fin au contrat liant l'Etat à ce lycée formant peut-être de bons musulmans, mais pas de vrais Français liés par la laïcité et ayant droit à leur liberté de pensée.

Si la décision d'annuler le contrat entre l'Etat et l'association Averroès est prise, ce que nous ne pouvons que souhaiter, le lycée devra désormais lui-même rémunérer tous ses enseignants. Ce qui ne règlera pas la question interne de la laïcité, de la liberté d'opinion et de religion, de la transparence des dons privés et de la prééminence des lois républicaines en France sur les lois de l'islam, mais cela aidera à refroidir l'ardeur de certains prédicateurs.

Que partout en France, où des projets de constructions de

mosquées et de lieux dits culturels et même culturels menacent notre pays, reprenons courage. De tels contrôles, de telles inspections, de telles vigilances peuvent amener les conquérants à revoir leurs prétentions à la baisse. Et peuvent nous permettre la nécessaire reconquête de notre pays.

Jacques Lenormand